

PRESS RELEASE

Le ministère de la santé et du bien-être tient à attirer l'attention du public sur les dangers liés à une exposition prolongée à l'huile lourde.

Le risque sanitaire immédiat pour l'homme intervient souvent suite à une ingestion accidentelle ou à une exposition prolongée (surtout dans le cas de ceux qui vont nettoyer les zones polluées sans une protection adéquate) à l'huile lourde.

Il est également déconseillé de consommer tout produit, pêché ou récolté, des zones touchées par la fuite d'huile lourde.

Les troubles de santé découlant de ces cas de figures se caractérisent par des irritations de la peau et des muqueuses, y compris les muqueuses respiratoires, des troubles digestifs avec vomissements, diarrhées etc.

En cas de symptômes, le public est conseillé de se rendre au centre de santé le plus proche.

Ministère de la santé et du bien-être

08 août 2020